



# Usage de l'Extranet carrières et paies

Ce mode opératoire est destiné aux collectivités affiliées au Centre de Gestion et bénéficiaires à ce titre d'un suivi des carrières de leurs agents fonctionnaires. Il décrit comment accéder à l'Extranet pour notamment consulter la situation des agents, récupérer certains documents ou encore mettre à jour certaines informations.

Pour les collectivités également adhérentes à la prestation « réalisation permanente des paies » il comporte des informations supplémentaires liées aux opérations mensuelles de paie.

## Accéder à l'Extranet carrières et paies

### Accéder à la plate-forme

- Etape 1

Vous pouvez accéder à la plateforme à partir du site internet du Centre de Gestion de Loire-Atlantique via le menu « Mon espace privé ».



• Etape 2

Mise à jour le 16 octobre 2025

## Bienvenue au Centre de Gestion de Loire-Atlantique

- Accès général portails métiers pour collectivités et établissements de Loire-Atlantique, représentants syndicaux
- Accès portail médecine
- Accès gratuit à BIP\*
- Accès pour candidats et lauréats de concours

Si vous n'avez pas de code de connexion ou si vous l'avez oublié (y compris pour accéder à BIP), veuillez remplir ce formulaire et l'envoyer à notre service informatique

\*Banque d'Informations statutaires pour la gestion du personnel territorial du CIG Petite Courenne

Accès à sélectionner

Démarche pour ouvrir un compte

• Etape 3

Les applications et outils affichés peuvent varier selon votre profil et les droits d'accès demandés lors de l'ouverture du compte.

https://login.cdg44.fr

60 %

### Les Ressources Humaines FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE LOIRE-ATLANTIQUE

Vos applications Historique des connexions Accords OIDC Déconnexion Connecté en tant que Irousseau-gancel

#### Applications

- Agirhe
- Seafile Avec votre adresse mail
- Archeos Outil de calcul de reprise

#### Applications Internes CDG

- Kanboard Le Trello collaboratif
- CIRIL pour le CDG Civil Net-RH et Ciril Net-
- CIRIL TEST CIRIL pour le CDG BASE DE
- Extranet Ciril TEST Extranet Ciril TEST
- Extranet Ciril Ciril Extranet CDG SMD

#### Outils

- Simulateur de paie Simulateur de paie du CDG82

Accès à l'extranet Carrieres et paies

## Se connecter

Vous vous connectez en utilisant les codes d'accès remis par le Centre de Gestion de Loire-Atlantique.

Pour rappel, si vous n'avez pas de codes, le formulaire de demande est disponible en bas de la page « Mon accès privé ». Il est à renvoyer à l'adresse [comptes@cdg44.fr](mailto:comptes@cdg44.fr). S'il s'agit d'un changement de personne, merci de ne pas oublier de mentionner le nom de l'agent parti et donc le compte à fermer.

Une fois connecté, cette page s'affiche :

## Utiliser l'Extranet carrières et paies

### Consulter la situation de vos agents

L'Extranet carrières et paies constitue une fenêtre de consultation sur le logiciel RH du Centre de Gestion (Ciril) pour les agents de votre collectivité. Vous y voyez en temps réel les données telles que saisies dans ce logiciel par le gestionnaire statutaire du service Carrières et Statut en charge de votre collectivité.

Pour visualiser ces données, passez par le menu « Le personnel ».

Vous avez également la possibilité d'éditer un état global, sous format tableur, en passant par le sous-menu « Etats ». Sélectionnez ensuite la liste souhaitée ainsi que son format de téléchargement.

NOM FICHIER	DESCRIPTION	
personnel_adresse	Adresses du personnel	Lancer
personnel_collectivite	Liste du personnel avec la dernière situation administrative (droits/collectivité)	Lancer
personnel	Adresses du personnel et Grade, Echelon, indices, qualité agent, temps de travail, situation agent, position, filière et cadre emploi	Lancer

Si vous constatez des erreurs ou une situation de carrière en décalage avec celle connue de la collectivité, il convient de prendre contact avec le service Carrières et statut, en transmettant les justificatifs nécessaires (cf. procédure de dépôt de fichiers via la plate-forme Seafiler).

## USAGE DE L'EXTRANET CARRIERES ET PAIES

### Mettre à jour certaines informations

Certaines informations peuvent être mises à jour directement par la collectivité : Etat-civil (changement de la situation familiale, changement de patronyme – nom marital, etc.), coordonnées personnelles (adresse personnelle), enfants.

### L'aide à la gestion des carrières

Le Centre de Gestion de Loire-Atlantique met régulièrement à disposition des collectivités les projets d'arrêtés suivants :

- Reclassement suite à réforme statutaire générale
- Changements d'échelon pour l'année civile

Ils sont disponibles dans la rubrique « traitements collectifs » du menu « collectivité ».

Il s'agit à ce stade de projets. Vous les trouverez à l'emplacement suivant « Collectivité/Traitements collectifs/Préparer les avancements d'échelon ».

**EXTRANET CARRIERE**

COLLECTIVITE LE PERSONNEL LE STATUT

Mon intranet  
Ma collectivité  
Traitements collectifs  
Préparer les avancements d'échelon  
Préparer les avancements de grade  
Préparer la notation  
Préparer les intégrations et reclassements  
Arrêtés validés  
Elections partiales

**LES AVANCEMENTS D'ECHELON**

MAIRIE DE BOUVIRON

LISTES DE PROPOSITIONS	PÉRIODE	ÉCHÉANCE	EN PRÉPARATION
Avancements d'échelon 2022	du 1 Janvier 2022 au 31 Décembre 2022	le 1 Janvier 2021	●
Avancements d'echelons 2021 Toutes catégories	du 1 Janvier 2021 au 31 Décembre 2021	le 1 Janvier 2021	●
AVANCEMENTS D'ECHELON 2020 TOUTES CATEGORIES	du 1 Janvier 2020 au 31 Décembre 2020	le 18 Décembre 2019	●
AVANCEMENTS D'ECHELONS 2019 CATEGORIE B	du 1 Janvier 2019 au 31 Décembre 2019	le 20 Décembre 2018	●

Sélectionner « Avancements d'échelon année X ».

**EXTRANET CARRIERE**

COLLECTIVITE LE PERSONNEL LE STATUT

Mon intranet  
Ma collectivité  
Traitements collectifs  
Préparer les avancements d'échelon  
Préparer les avancements de grade  
Préparer la notation  
Préparer les intégrations et reclassements  
Arrêtés validés  
Elections partiales

**PRÉPARER LES AVANCEMENTS D'ECHELON**

MAIRIE DE BOUVIRON

Avancements d'échelon 2022

La date limite de présentation des dossiers au CDG était le **Vendredi 01 Janvier 2021**.  
L'échéance de préparation étant dépassée, vous ne pouvez plus que consulter vos choix.

	ÉTAPE DE PRÉPARATION	DATE DE RÉALISATION
<input type="checkbox"/>	Editer les possibilités d'avancements	
<input type="checkbox"/>	Editer le tableau d'avancements	
	Réception du tableau par le CDG	
<input checked="" type="checkbox"/>	Aide de la C.A.P. - favorables	01/12/2021
<input type="checkbox"/>	Editer les propositions d'arrêtés	

Cliquer sur « Editer les propositions d'arrêtés », renseigner « > 01/01/année X » ; puis cliquer sur « lancer ». Ne pas sélectionner « format pdf » si vous voulez pouvoir modifier les arrêtés.

Les arrêtés proposés sont des projets, basés sur les informations enregistrées dans la base Ciril du Centre de Gestion de Loire-Atlantique à la date où le traitement collectif a été lancé.

Il vous revient de vérifier l'exactitude du projet proposé. En cas d'anomalie, il convient de prendre contact avec le gestionnaire carrières de votre collectivité en lui adressant le cas échéant les actes qui manquent au dossier Ciril de l'agent.

## Autres fonctionnalités disponibles

- **Les informations**

En page d'accueil de l'Extranet Carrières vous disposez des messages d'informations diffusés par le service Carrières et statut. Ces messages sont adaptés en fonction du statut de votre collectivité (adhérente ou à la prestation paies) et de vos fonctions (DG, gestionnaire RH, gestionnaire paie...).

Attention, les derniers messages en date ont tendance à s'afficher en bas du menu. Ne pas hésiter à faire défiler l'écran pour y accéder.

Cette page d'accueil est à consulter régulièrement pour ne pas rater une actualité. NB : Les informations les plus importantes font l'objet d'une alerte mail sur l'adresse de messagerie du compte.

- **Les grilles statutaires**

Le menu « Le statut » vous permet de consulter les grilles de carrière et échelonnement indiciaire de tous les grades de la fonction publique territoriale de manière historisée.

- **Les menus spécifiques à la paie**

Les menus « Les arrêts maladie » et « La paie » ne sont proposés que pour les collectivités ayant adhéré à la prestation paies. Ils permettent de récupérer un certain nombre de documents nécessaires à l'établissement de la paie (fiches navettes individuelles, bulletins de paie, journaux, etc.) en complément de ceux déposés via la plate-forme Seafile de la collectivité, Bibliothèque partagée « Paies ».

**Menus spécifiques à la paie**

**Certains menus affichés par l'outil ne sont pas opérationnels.  
ex : certains états ou listes.**

**Ils requièrent des développements complémentaires de la part de l'éditeur ou du Centre de Gestion de Loire-Atlantique. Merci de votre compréhension.**

## CONTACT

Pour toute question sur les modalités d'accès : [comptes@cdg44.fr](mailto:comptes@cdg44.fr)  
 Pour toute question sur l'usage de l'Extranet carrières et paies – votre gestionnaire statuaire :  
[carrieres@cdg44.fr](mailto:carrieres@cdg44.fr) ou [payes@cdg44.fr](mailto:payes@cdg44.fr)